



REFUSONS LA REPRESSION SYNDICALE

Ce vendredi 10 janvier 2020, un rassemblement intersyndical était organisé au TGI de Paris afin d'accueillir la Garde des Sceaux en visite au tribunal.

Au cours de ce rassemblement pacifique, un camarade du SNPES-PJJ/FSU a été interpellé et placé en garde à vue.

La CGT condamne la répression violente de l'action syndicale et sa criminalisation.

La CGT exige la libération immédiate et l'absence de toutes poursuites judiciaires à l'encontre de notre camarade.

Montreuil, le 10 janvier 2020